Envoyé en préfecture le 30/05/2022
Reçu en préfecture le 30/05/2022
Affiché le
ID : 029-212902332-20220518-2022051816-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 Mai 2022 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 Mai 2022, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 22
Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Eric Saintilan, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Absent.e : 2
Sylvana Macis, David Le Doussal

Pouvoirs : 8

Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie Madeleine Bergot de (18 h à 19 h)
Emilie Cerisay a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron
Pierre Guillon a donné pouvoir à Danièle Brochu
Noëlle Brunerie a donné pouvoir à Eric Alagon
Sonia Monfort a donné pouvoir à Eric Saintilan
Michel Tobie a donné pouvoir à Eric Saintilan

Nombre de conseillers présents ou représentés : 30

Secrétaire de séance : Patrick Tanguy

Envoyé en préfecture le 30/05/2022
Reçu en préfecture le 30/05/2022
Affiché le
ID : 029-212902332-20220518-2022051816-DE

16. CANDIDATURE DE LA CRECHE MUNICIPALE « LES TOURNESOLS » A L'APPEL A PROJET « CRECHE A VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE » LANCE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Exposé :

La législation applicable aux modes d'accueil du jeune enfant comporte depuis 1998 des dispositions tendant à favoriser l'accueil des enfants de familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Au-delà du principe général de non-discrimination, le Code de l'action sociale et des familles pose une obligation pour les gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) de garantir une place d'accueil sur vingt au minimum pour les enfants à la charge de demandeurs d'emploi et de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Afin de renforcer sa politique petite enfance à destination des familles en situation d'insertion professionnelle et sociale, la CAF du Finistère lance un appel à projet crèche « A vocation d'insertion professionnelle » (Avip).

L'objectif est de développer et valoriser les pratiques qui visent à offrir aux parents un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail, par un accès facilité à des places d'accueil en Eaje pour leur enfant. Cet appel à projet engage les gestionnaires d'Eaje du Finistère, sur la mise à disposition de créneaux ou places d'accueil Avip au sein de leur établissement sur la période 2022-2023. Il s'agit de proposer à minima 10 % de ses places ou créneaux d'accueil par Eaje en dispositif Avip. Il faut préciser qu'une structure retenue dans le cadre de l'appel à projet bénéficiera d'un accompagnement financier spécifique de la Caf.

Depuis plusieurs années, la crèche municipale « Les Tournesols » travaille avec les partenaires de l'insertion du territoire. En outre, elle est déjà en lien avec le Centre Départemental d'Action Sociale du Conseil départemental et le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

Cet appel à projet représente pour la crèche l'opportunité de valoriser les partenariats déjà mis en place et d'en développer des nouveaux auprès des partenaires de l'emploi notamment (Pôle emploi, mission locale et Actife). Les différents acteurs ont été rencontrés et sont très favorables à la démarche.

Envoyé en préfecture le 30/05/2022
Reçu en préfecture le 30/05/2022
Affiché le
ID : 029-212902332-20220518-2022051816-DE

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser :

- Monsieur le Maire à présenter la candidature de la crèche municipale pour l'appel à projet « crèche à vocation d'insertion professionnelle »
- Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la CAF si la crèche municipale est retenue dans le cadre de cet appel à projet.

Avis favorable de la commission petite enfance, éducation et jeunesse du 4 mai 2022

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 11 mai 2022

Décision : **Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)

Envoyé en préfecture le 30/05/2022
Reçu en préfecture le 30/05/2022
Affiché le
ID : 029-212902332-20220518-2022051816-DE